

ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT SUR LA DÉNOMINATION ET LA NUMÉROTATION DE VOIES

Référence : 221121.1 POL-VOI

Le Maire de la commune de BRAX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2213-28 ;

VU la délibération n° D 2021-02-15 du Conseil Municipal en date du 06 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT que la création et le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

ARRÊTE

Article 1 : Décide la création et la numérotation des voies suivantes :

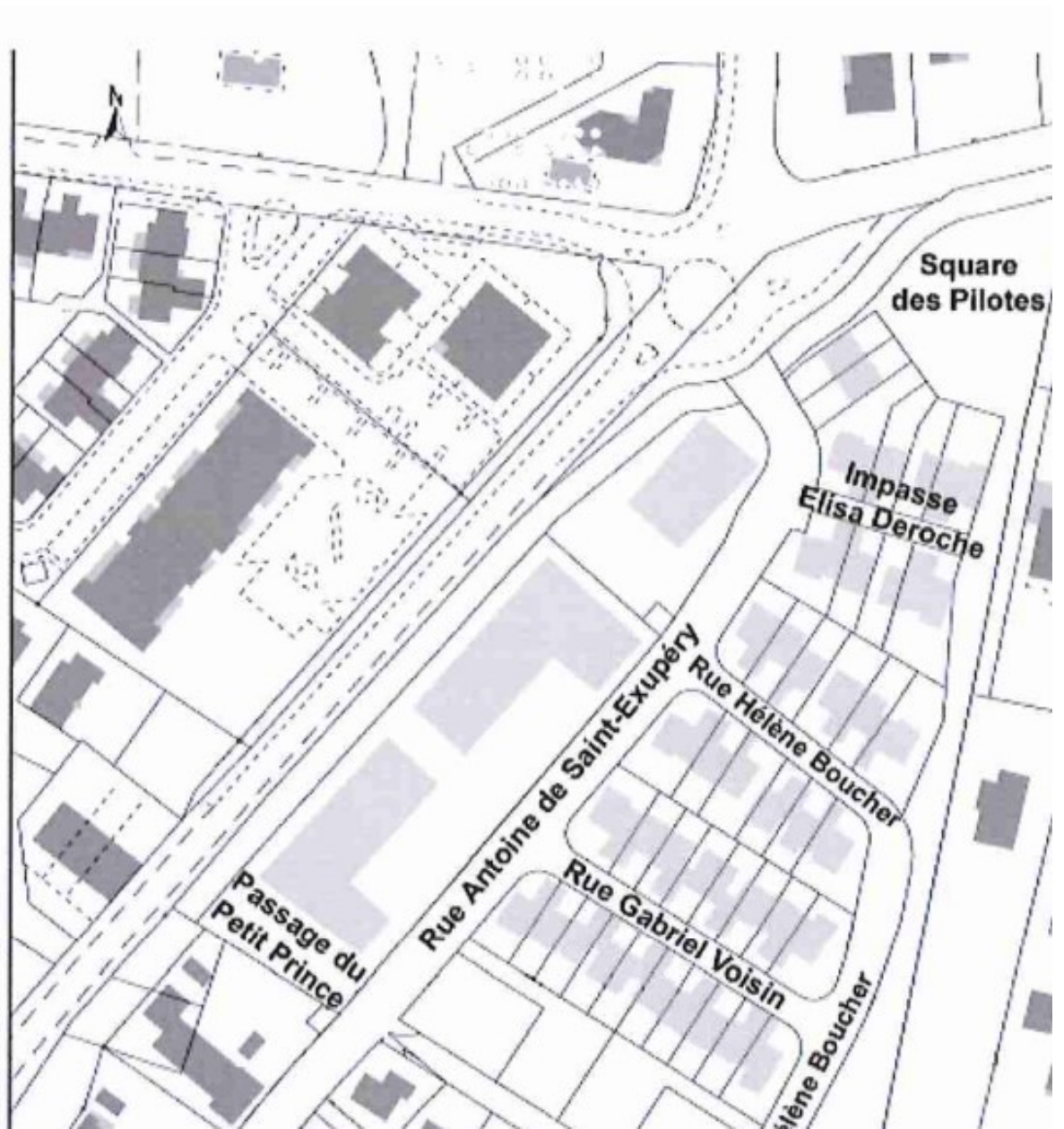
- Impasse Élisabeth Deroche
- Rue Gabriel Voisin
- Passage du Petit Prince

Celles-ci seront conformes au plan joint en annexe.

Article 2 : Monsieur le Maire de BRAX, est chargé de l'application du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à la Préfecture de Haute-Garonne, aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours et à la brigade de gendarmerie de Léguevin.

Fait à Brax, le 21 novembre 2022

**Le Maire,
Thierry ZANATTA**



Square
des Pilotes

Impasse
Elisa Deroche

Rue Antoine de Saint-Exupéry

Rue Hélène Boucher

Passage du
Petit Prince

Rue Gabriel Voisin

Hélène Boucher